



**PREFECTURE
REGION ILE DE
FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°IDF-046-2021-04

PUBLIÉ LE 22 AVRIL 2021

Sommaire

Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Île-de-France /

IDF-2021-04-16-00012 - DÉCISION délégation de signature - enseignement et formations (3 pages)

Page 3

IDF-2021-04-16-00011 - DÉCISION délégation de signature - réponse aux appels concurrence (2 pages)

Page 7

Chambre de commerce et d'industrie de région
Paris - Île-de-France

IDF-2021-04-16-00012

DÉCISION délégation de signature -
enseignement et formations



DÉCISION

Le président de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Île-de-France,

- vu l'article R. 711-68 du code de commerce,
- vu le règlement intérieur,

Décide :

Sur proposition du directeur général,

Article 1 - enseignement, recherche et formation

De donner délégation de signature à Thomas JEANJEAN, directeur général adjoint chargé de l'Education, à effet de signer les conventions liées à l'activité de nature pédagogique et académique des directions et des écoles rattachées à la direction générale adjointe en charge de l'enseignement, de la recherche et de la formation, à l'exclusion des conventions conclues avec une fondation, une filiale de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Île-de-France, un établissement du réseau consulaire, une chambre de commerce étrangère.

En cas d'absence ou d'empêchement, Tristan GILLOUARD, directeur de l'apprentissage, reçoit délégation de signature dans les mêmes conditions.

Article 2 - établissements d'enseignement

De donner délégation de signature aux collaborateurs dont les noms suivent, dans la limite de leurs attributions, pour signer :

- les décisions prises en application du règlement intérieur de leur établissement et des règlements pédagogiques régissant les formations,
- les conventions liées à l'activité de nature pédagogique et académique de leur établissement, à l'exclusion des conventions conclues avec une fondation, une filiale de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Île-de-France, un établissement du réseau consulaire, une chambre de commerce étrangère,
- les autorisations de domiciliation des associations créées à l'initiative des enseignants ou des étudiants,
- les conventions portant occupation temporaire des locaux d'une durée inférieure à 30 jours.

nom	fonction	en cas d'absence ou d'empêchement	
		nom	fonction
Tristan GILLOUARD	Directeur de l'apprentissage		
Denis POULAIN	directeur du CFA des sciences		
Cécile ECALLE	directrice de l'attractivité internationale	Alexandre HOLLE	responsable développement et innovation pédagogique
Christian CHENEL	Directeur de l'enseignement supérieur et services aux écoles	Thierry GAUTHEROT	responsable administratif

Article 3 - formations boissons alcooliques, hygiène alimentaire et création d'entreprise

De donner délégation de signature aux collaborateurs suivants dans la limite de leurs attributions à effet de signer les actes et attestations délivrés dans le cadre de la formation :

1. spécifique sur les droits et obligations attachés à la vente à emporter de boissons alcooliques entre 22 heures et 8 heures prévue à l'article R. 3332-4-1 du code de la santé publique,
2. en matière d'hygiène alimentaire adaptée à l'activité des établissements de restauration traditionnelle, cafétérias et autres libres services et restauration de type rapide prévue à l'article D. 233-6 du code rural et de la pêche maritime,
3. à la création d'entreprise (5 jours pour entreprendre) :

nom	fonction	en cas d'absence ou d'empêchement		boissons alcooliques hygiène alimentaire création d'entreprise
		nom	Fonction	
Rémy ARTHUS	directeur général délégué départemental de la CCI Paris	Damien WALKER	directeur des opérations	boissons alcooliques, hygiène alimentaire et création d'entreprise
		Denis DANG	Adjoint au directeur général délégué	
Cynthia LESTABLE	directeur général délégué départemental par intérim de la CCI Versailles-Yvelines	Pauline FERRERO	directrice des opérations	boissons alcooliques, hygiène alimentaire et création d'entreprise
William PROST	directeur général délégué départemental de la CCI Hauts-de-Seine	Pascal DEGEUSE	responsable administratif, financier et logistique	boissons alcooliques, hygiène alimentaire et création d'entreprise
Daniel RAMAGE	directeur général délégué départemental de la CCI Seine-Saint-Denis	Nadia VALENTE - GUIDIS	directrice des opérations	boissons alcooliques, hygiène alimentaire et création d'entreprise
Géraldine FROBERT	directeur général délégué départemental de la CCI Val-de-Marne	Paul BRULEY	directeur des opérations	boissons alcooliques, hygiène alimentaire et création d'entreprise
Bernard CAYOL	directeur général délégué départemental de la CCI Val-d'Oise	Régine CASTAGNET	directrice des opérations	boissons alcooliques, hygiène alimentaire et création d'entreprise

Article 4 - apprentissage

De donner délégation de signature au collaborateur dont le noms suit, dans la limite de ses attributions, pour signer les contrats d'apprentissage et les conventions de financement y afférentes.

nom	fonction	en cas d'absence ou d'empêchement	
		nom	Fonction
Denis POULAIN	directeur du CFA des sciences		

La présente décision sera publiée au recueil des actes administratif de la Région Ile-de-France ainsi que sur le site Internet de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Île-de-France.

Fait à Paris, le16 avril 2021

SIGNE

Didier KLING

Chambre de commerce et d'industrie de région
Paris - Île-de-France

IDF-2021-04-16-00011

DÉCISION délégation de signature - réponse aux
appels concurrence



DÉCISION

Le président de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Île-de-France,

- vu l'article R. 711-68 du code de commerce,
- vu le règlement intérieur,

Décide :

De donner délégation de signature à Stéphane FRATACCI, directeur général, à l'effet de signer les actes de candidature à des mises en concurrence et à des appels à proposition lancés par des institutions européennes ou internationales, des organismes publics français (État, collectivités territoriales, établissements publics,...) et des organismes privés ayant la qualité de pouvoir adjudicateur, ainsi que l'ensemble des documents afférents aux offres présentées par la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Île-de-France et des pièces nécessaires à l'exécution des marchés, sans limitation de montant des recettes prévisionnelles totales des opérations projetées.

En cas d'absence ou d'empêchement et sur proposition de ce dernier, Jacques GARAU, directeur général délégué, reçoit délégation de signature dans les mêmes conditions.

Décide :

Sur proposition du directeur général,

De donner délégation de signature aux collaborateurs suivants, dans la limite de leurs attributions et selon les conditions ci-après définies, des actes de candidature à des mises en concurrence et des appels à proposition lancés par des institutions européennes ou internationales, des organismes publics français (État, collectivités territoriales, établissements publics...) et des organismes privés ayant la qualité de pouvoir adjudicateur, ainsi que l'ensemble des documents afférents aux offres présentées par la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Île-de-France et des pièces nécessaires à l'exécution des marchés.

nom	fonction	Seuil des recettes prévisionnelles totales de l'opération pour la CCI de région
chambres de commerce et d'industrie départementales		
Rémy ARTHUS	directeur général délégué départemental de la CCI Paris	< 150.000 € HT
Cynthia LESTABLE	directeur général délégué départemental de la CCI Versailles-Yvelines	< 150.000 € HT
William PROST	directeur général délégué départemental de la CCI Hauts-de-Seine	< 150.000 € HT
Daniel RAMAGE	directeur général délégué départemental de la CCI Seine-Saint-Denis	< 150.000 € HT
Géraldine FROBERT	directeur général délégué départemental de la CCI Val-de-Marne	< 150.000 € HT
Bernard CAYOL	directeur général délégué départemental de la CCI Val-d'Oise	< 150.000 € HT

nom	fonction	Seuil des recettes prévisionnelles totales de l'opération pour la CCI de région
directions générales et directions rattachées		
France MOROT-VIDELAINE	directeur général adjoint en charge du service d'information et de représentation des entreprises	< 700.000 € HT
Gilles DABEZIES	directeur général adjoint en charge de la CCI international IDF	< 700.000 € HT
Thomas JEANJEAN	directeur général adjoint en charge de la DGA Education En cas d'absence ou d'empêchement, Tristan GILLOUARD adjoint au directeur général adjoint en charge de la DGA Education Reçoit délégation de signature dans les mêmes conditions	< 700.000 € HT
Cécile ECALLE	directrice Direction de l'Attractivité Internationale En cas d'absence ou d'empêchement, Alexandre HOLLE, responsable développement et innovation pédagogique reçoit délégation de signature dans les mêmes conditions	< 150.000 € HT
Christian CHENEL	Directeur de l'enseignement supérieur et services aux écoles En cas d'absence ou d'empêchement, Thierry GAUTHEROT, responsable administratif reçoit délégation de signature dans les mêmes conditions	< 150.000 € HT
écoles		
Denis POULAIN	directeur du CFA des sciences	< 150.000 € HT

La présente décision sera publiée au recueil des actes administratif de la Région Ile-de-France ainsi que sur le site Internet de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Île-de-France.

Fait à Paris, le 16 avril 2021

SIGNE

Didier KLING